

# « Une enfance volée » de J.-J. Martial

*Dans les années 60, l'Etat a « déplacé » des centaines d'enfants de l'île de la Réunion. Jean-Jacques Martial demande réparation à l'Etat de ce qu'il a vécu. De « son enfance volée », il a fait un livre.*

**G**UÉRET. — Jean-Jacques Martial est peu connu des Creusois. Pourtant rares sont aujourd'hui dans le département ceux qui n'ont pas entendu parler de ce qui s'est passé dans les années soixante avec l'arrivée de nombreux jeunes enfants de l'île de la Réunion, dont Jean-Jacques Martial.

Michel Debré, ancien premier ministre, alors député de l'île, avait favorisé les « migrations réunionnaises vers la métropole ». Si dans un premier temps les orphelins étaient concernés, par la suite, des enfants ont été véritablement arrachés à leur famille pour venir dans des zones dépeuplées. La Creuse a été une des destinations de ces jeunes « déplacés ». C'est au travers d'elle que ce pénible épisode est venu sur le devant de la scène.

## ÇA VAUT COMBIEN ?

Parmi les jeunes qui sont passés par le Foyer de l'enfance à Guéret, il y a eu Jean-Jacques Martial, émigré et adopté contre son gré. Il a fait la « Une » de bien des titres de presse, de bien des émissions radio ou de télévision, lorsqu'il a su rompre la chaîne du silence, pour demander réparation à l'Etat, réclamant pour son enfance volée un milliard d'euros.

« Certains pensaient que je faisais tout ça par appât du gain. Elles auraient trouvé plus digne que je réclame un euro symbolique. Mais je trouve qu'un milliard c'est tout aussi symbolique qu'un euro. Et ça fait beaucoup plus de bruit ! De toute façon, ça vaut bien une enfance volée ? Ça vaut combien la détresse d'un enfant qu'on arrache aux siens et à sa terre ? Ça vaut combien les larmes d'un père et d'une mère qui croient que leur enfant est mort ? Ça vaut combien les enfants casés ici où là, les adoptions à la va vite, la trahison des adultes ? Ça vaut combien la déraison d'Etat ? ».

Jean-Jacques Martial a voulu qu'il y ait une trace de son histoire personnelle. Il a fait un livre de toute cette vie de déplacé, de déraciné : « Une Enfance volée ». L'ouvrage vient de sortir en librairie. L'auteur y retrace sa vie pour servir la cause des jeunes Réunionnais enlevés aux leurs et à leur pays (\*).

Il rappelle sa prime enfance heureuse dans l'île, chez sa grand-mère avec sa sœur et son frère, jusqu'au jour où la 2 CV break est venue le chercher pour l'envoyer dans la Creuse.

Il a arrive dans la Creuse un

jean-jacques  
martial



les quatre  
chemins

« petit matin gris d'hiver ». Jean-Jacques Martial en a ressenti toute la froidure, lui qui portait un short, une chemisette et des tongs... Il lui reste de mauvais souvenirs du foyer. Par bonheur, il a été dans une famille d'accueil à La Chapelle-Taillefert. Amélie et Alphonse lui ont apporté tendresse et chaleur humaine. Il garde de ce temps de bons souvenirs. Après ce répit, il est parti en Normandie, chez un couple qui voulait l'adopter bien qu'ayant déjà deux enfants.

## SANS HAINE

Jean-Jacques Martial est, comme il l'écrit, passé bien près du gouffre, cependant il a eu la chance de rebondir en fondant son foyer, et plus encore en retrouvant la trace de sa vraie famille. Ces retrouvailles avec les siens et sa terre natale, lui ont donné la force pour entreprendre ses combats. Le premier qu'il a conduit pour retrouver sa véritable identité, son nom de famille : Martial ; puis le second engagé contre l'Etat pour que justice lui soit rendue. Une lutte qu'il poursuit désormais avec d'autres qui ont connu les mêmes affres de la vie.

Ce livre émouvant est un témoignage sobre, bouleversant aussi. Cette vie pénible de doutes, de rares joies, de drames, il a pu la conter sans haine, ce qui lui donne encore plus de force.

(\*) L'ouvrage, publié par les éditions des Quatre Chemins, est depuis le début de semaine en librairie au prix de 16 €. Il est distribué par Dilisco. Il est possible de retrouver l'auteur à l'adresse Internet [www.Jjmarcial.Net](http://www.Jjmarcial.Net)